



Décembre 2025

Castelnau PDC / Froid, Colère et Victoire

Du 28 Novembre au 5 Décembre 2025, les factrices et facteurs de la PDC de Castelnau d'Estrefonds ont vécu une belle semaine de solidarité et de cohésion.



Galaxy S23+

Vendredi 28 Novembre, 7h30, en arrivant devant les casiers...6°C au thermomètre. L'atmosphère était glacialement froide et le moral dans les chaussettes ! Ils ont l'impression de revenir au mois de Janvier où leur situation était la même !

Décision collective de faire valoir leur droit de retrait et déclenchement du DGI (danger grave et imminent) par les élus CSE de Sud et de la CGT, membres de la CSSCT. Une enquête bâclée le vendredi après-midi pour constater les dégâts qui, au final, ne donnera pas grand-chose !

En parallèle, nos organisations syndicales ont déposé un préavis commun portant les revendications du personnel « un peu » en colère !

L'inspection du travail très sollicitée s'est déplacée rapidement le mercredi 3 Décembre au matin pour réaliser un constat sur place.

Vendredi 5 Décembre, un « protocole de fin de conflit » (au verso) a été signé par Sud-CGT et la direction de la Poste qui l'engage sur les points suivants :

- Pérenniser l'utilisation du matériel de chargement des colis (lits bleus, chariots, etc..)
- Travaux et création d'un sas sur la porte (rideaux d'air chaud, accès avec badge).
- 2 CDIsations d'agents en CDD avant la fin de l'année.
- Des groupes de travail avec le pôle social et médical pour améliorer la relation entre agents et managers (N+2).
- Renforts supplémentaires pour écouler les restes suite au droit de retrait.
- Révision de la charge de 2 tournées.



Sud restera au côté du personnel pour veiller à ce que tous les engagements signés soient tenus et les félicite toutes et tous d'avoir fait valoir leurs droits et s'être protégés ensemble ! Seule la lutte paie !!

Syndicat SUD PTT 31

52, rue jacques Babinet, BP 22351. 31023 TOULOUSE CEDEX 1

tel 05 62 14 05 10 - sudptt31@wanadoo.fr

Syndicat SUD PTT 12/46/81/82
59 rue Raymond Sommer, 81000 ALBI
sud82laposte@gmail.com

3-Engagements sur les points de revendication

- *Ajout de matériel roulant sur le chantier colis*
Les agents bénéficieront d'un matériel roulant par tournée, matériel mis à disposition le 29 Novembre 2025
Organisation dès Janvier 2026 d'un groupe de travail associant notamment les agents, les membres de la CSSCT, les RPX, le pôle SST de la DEX. Le groupe de travail étudiera l'organisation du chantier colis, le besoin en matériel, le traitement des colis hors normes et le chargement des colis dans les véhicules.
Tant que les conclusions du groupe de travail n'auront pas été rendues, les agents continueront à utiliser le matériel mis à disposition et pourront charger leur véhicule avec.

- Mise en place d'un SAS

La Direction Technique a été sollicitée pour trouver une solution pérenne permettant d'éviter l'entrée d'air froid, cette solution pourra passer par l'installation d'un rideau d'air chaud, ou d'un sas. En attendant une solution transitoire passant par l'installation d'un chauffage soufflant sera mise en place le 06 Décembre au plus tard.

- Embauche en CDI

2 agents actuellement en CDD seront CDIsés sur site d'ici la fin de l'année

- Apaisement du climat social

Lancement début 2026 de groupes d'écoutes. Le pôle médical, les AS et les RPX et les membres de la CSSCT seront sollicités pour participer à ces groupes d'écoutes.

- Paiement des heures supplémentaires

Les heures supplémentaires seront payées au réel

- Des renforts supplémentaires pour écouler la charge de travail liée au droit de retrait

Des FSE DEX sont actuellement déployés cette semaine et le seront sur une partie de la semaine prochaine pour écouler la charge liée au droit de retrait.

- Charge de travail par tournée

Une étude sera réalisée pour réévaluer la charge des 2 tournées renfort, en attendant une tournée d'ajustement sera rajoutée.

CASTELNAU-D'ESTRÉFONDS

Les facteurs refusent de travailler dans un hangar à 6 °C

Depuis le 28 novembre, les factrices et facteurs de la plateforme de distribution, chargés de la distribution du courrier et des colis sur les secteurs de Fronton et Grisolles (82), ont exercé leur droit de retrait. En cause : des conditions de travail qu'ils estiment dangereuses, notamment des températures extrêmement basses dans leur nouvel espace de tri.

Un nouvel emplacement de travail a déclenché un mouvement de contestation auprès du personnel de distribution de Castelnau-d'Estréfonds. Ce dernier a été déplacé par la direction dans une autre partie de la plateforme industrielle courrier (PIC) Midi-Pyrénées. Selon les agents, leurs casiers de tri sont désormais situés dans l'axe direct d'une porte dont le fonctionnement est défectueux. Son ouverture provoquerait une chute immédiate de la température intérieure, relevée à 6 °C dans certains cas. Les agents affirment que la direction était informée du dysfonctionnement de cette porte, qui rencontre des problèmes d'ouverture et de fermeture. Pour eux, il est impossible de préparer les tournées dans de telles conditions. Ils ont donc, collectivement, décidé de se retirer de ce qu'ils considèrent comme un danger grave pour leur santé.

« Danger grave et imminent »
Les élus CSE saisissent l'entreprise. Les représentants du personnel de Sud PTT 31 et de la CGT, dont David Gleyse, délégué syndical Sud PTT 31, et Sandra Zocca, élue au CSE et membre de la CSSCT, ont déposé un danger grave et imminent (DGI) dès le 28 novembre. Ils dénoncent l'absence, à ce jour, de solution concrète proposée par la di-



L'ouverture de la porte provoquerait une chute immédiate de la température intérieure, relevée à 6 °C dans certains cas./DDM.

rection pour remédier à la situation.

Les syndicats indiquent également être présents aux côtés des agents pour les soutenir et « éviter qu'ils ne subissent des pressions managériales ». Ce lundi 1er décembre, à la prise de service à 7 h 30, la température relevée dans le hangar était de 17 °C. Mais la première livraison de colis a entraîné l'ouverture de la porte défaillante et une chute rapide : 12 °C, puis 8 °C, sans amélioration jusqu'à 11 h 30. « Des températures jugées incompatibles avec le travail ». Les agents n'occupent ce nouvel es-

pace que depuis le 25 novembre, alors même que la porte n'est toujours pas opérationnelle.

Des conditions de travail similaires en début d'année

Ils rappellent qu'ils avaient déjà connu des conditions similaires dans un autre secteur du hangar en janvier 2025, ce qui avait également conduit à un droit de retrait et à un signalement à l'inspection du travail. Cette dernière a de nouveau été alertée le 28 novembre.

Le DGI est donc resté maintenu jusqu'à mardi. Les facteurs ont refusé de reprendre le travail tant

que la température n'était pas stabilisée dans une fourchette jugée « acceptable », comprise entre 16 °C et 18 °C.

Les agents dénoncent également le recours par la direction à des facteurs extérieurs pour assurer la distribution à leur place, estimant que cette décision met « d'autres agents en danger » en les exposant aux mêmes conditions de travail.

« Un espace de travail transitoire »

Contactée, la direction, par la voix de Tom Brevot, responsable des relations médias, explique que les facteurs « occupaient jusqu'à la semaine dernière un espace de travail transitoire » et qu'ils ont repris leur tournée mardi 2 décembre. La Poste précise que les agents disposent désormais « d'un nouvel espace de travail répondant aux exigences de leur activité et offrant un accès direct au parking des véhicules postaux ».

Elle reconnaît néanmoins qu'une « porte sectionnelle présente actuellement un dysfonctionnement », pouvant entraîner une variation de température. L'entreprise assure avoir « pris toutes les mesures nécessaires » pour résoudre le problème dans les meilleurs délais, les travaux étant « en cours ».

Mouloud Ramdani